

CORRESPONDANCES

Montréal, 7 juillet 1899.

Mon Cher CANARD,

Depuis l'hiver dernier il existe une société dite "Des Thermomètres." Les intéressants personnages qui s'affublaient de ce petit instrument, passaient—à leurs yeux—pour la partie aristocratique de la population.

Il y a quelques jours, on s'aperçut que le thermomètre ne faisait plus son devoir. Au lieu d'indiquer les variations de la température, il s'obstinait à marquer la valeur personnelle de son propriétaire en restant toujours au-dessous de zéro.

La société faillit en crever.

Mais le président—qui est un homme d'esprit—à qui le cas fut soumis, après s'être mis le petit doigt dans l'oreille, dans le nez puis dans la bouche, et finalement, après avoir réfléchi, décréta qu'il fallait renoncer au thermomètre récalcitrant.

Ayant lu qu'en Chine la partie noble de la population se fait remarquer par l'habitude qu'elle a de porter les ongles ridiculement longs, les membres doivent en faire autant et même plus. Non-seulement il les faut porter longs, mais sales, très sales.

Le plan a parfaitement réussi; tellement que plusieurs citoyens ont écrit au chef du Bureau d'Hygiène pour lui signaler le danger qui ne cesse de menacer la santé publique. M. Doré fera passer ses hommes par là, quand ils auront fini le nettoyage des rues.

Mais n'importe, ils se font remarquer et ils peuvent se vanter d'avoir atteint leur but.

JEAN PIQUE PARTOUT.

Lachine, 10 juillet 1899.

Mon cher CANARD,

Y a ti longtemps que j'avais t'écrire, mai tu sai j'ai profiter de l'eau haute pour aller en champagne. J'avons passé un mois aux ils Bouchard, j'ai vu le messi, le roi mâge et pi la Loi. Che lui là il s'meurt, d'avoir faite trop d'amendements à son code. J'ai pas été capable de dormir icite y a vait de la pêche à la morue, y a déjà ben des corps de plin. En men vnant à Lachine, j'ai passé par St-Morissette et j'ai vu mon cousin Sarazin qui gobbaït les mariougouins.

Les Mardiguilliers ont eu anne assemblée générale et il a été désirer de bâtir un marché à beurrés pour faire des beurrés de graisse aux p'tits garçons et tites filles qui se promaine tard la nuite.

Ont a zue une grande fête national et pi c'était bin bo, mais il y avait bin du monde qui y ont pas zété à la

DANS LES VIGNES



— Ben, mon vieux? pus souvent qu' tu m'y reprendras, à aller à l'enterrement d' ta femme!

procession, sa fait que ceuse qui y'était était pas bin du monde. Et pi ont ma dit que le committé o'était faite fourré de dans pour 25 louis et 6 shelling, c'est ben d'valeur.

Notre Conseil a eu anne grande assemblée et il a été résolu d'engager un autre policeman de nuite qui devra remplacer le chef Robert au mois de mai qui vient, il a aussi été décider de commencer les canalles d'égouts le 20 juillette qui vient, on demandes des hommes en masse pour attendre que l'ouvrage commence: s'adresser au superintendent des travaux qui s'front jamais.—Adopté à la lime.

La vache à Marcellin s'est fait volé son vo. 50 cts à celui qui remportera la queue.

A la semaine prochaine,
PAUL RAMEAU.

Trois-Rivières, 10 juillet 1899.

Mon chaire CANARD,

Y a longtemps qu'on voit pas de nouvelles de notre place. Ta pas su qu'y avait eu de grandes courses de bicycles. Un ancien vendeur de vache qui est asteur engin d'assurance, a tenu la queue tout le tem.

Les gens de par icite, qui sont très fins disaient qu'il avait repris son ancien méquier.

La porcauration fait mettre des roches dans les rues pour empêcher les Peignes de faire des jardins dans les rues; ils vont être obligés de cultiver leurs carottes ailleurs.

LORD MONTDAU.

Montréal, 10 Juillet 1899

Mon cher CANARD,

Vraiment, le conseil de ville vient d'en faire une bonne. Quel zèle admirable! Après ne s'être occupé que médiocrement des assassinats commis par les chars urbains depuis un temps immémorial, voici que cette honorable assemblée décide, entre autres moyens de préserver la vie de ses citoyens, d'ordonner au bycyclistes de passer sous le sabot des chevaux ou d'aller en prison. Ceci est la traduction de la loi de "Défense aux bicyclistes de pédaler sur la "devil's strip." On voit, sans avoir besoin de télescope, que les Messieurs qui ont passé cette farce au Conseil de Ville n'ont jamais été à bicyclette dans les magnifiques rues étroites et

boueuses de notre cité, car ils sauraient qu'un adepte de la pédale ne peut faire un mille sans être obligé de prendre la "devil's strip" au moins une dizaine de fois, pour échapper aux chevaux, que leurs conducteurs se font toujours un plaisir de lancer à toute vitesse sur un malheureux se demandant s'il est mieux pour lui de prendre un bain de boue ou de se faire passer dessus par un tramway. Le plus beau est que celui qui se rendra coupable de cette grave offense de faire son possible pour sauver sa vie, s'il est aperçu par un sergent de ville, sera fourré au violon sans même avoir la chance de s'en tirer en payant une amande. A-t-on considéré que le nom d'un jeune homme est perdu quand il a été en prison, avant d'ajouter cette dernière clause? Superbe! Superbe! Encore!!!

Ton sincère ami,
LAPÉDALE.

—Notre ami Gaspard L., qu'on pourrait comparer à Napoléon rer pour la stature, explique que s'il est resté petit, c'est parce qu'il a été nourri avec du lait condensé.

RENAISSANCE.

La Société Nationale de Sculpture, dont le siège social est à Québec, vient de réorganiser son bureau de direction et de donner une impulsion à son intéressante opération.

Fondée avec un capital-actions de \$50,000, elle a radicalement changé tout son personnel, ne conservant que le titre de la société primitive: Nouveaux directeurs, nouveaux officiers, nouveaux employés, nouveaux procédés d'opération.

Le but visé, on le sait, est de former parmi nos jeunes gens des artistes sculpteurs, non seulement dans la statuaire, mais encore dans l'art industriel, l'architecture, etc. Les moyens sont l'ouverture des cours publics et gratuits, donnés par des professeurs émérites, et la distribution des œuvres des grands maîtres anciens et modernes.

L'agent général de Montréal est M. J. Cochenatier, No 134 rue St-Jacques, et les tirages mensuels commenceront le 27 de ce mois.

On sait comment se fait cette distribution des modèles les plus fameux. Ils sont répartis en parts valant 25, 50 et \$1 00 représentant 3,500 lots d'une valeur totale de \$49,712.

Cette opération a pour but de couvrir les dépenses élevées que la société est obligée de faire pour l'acquisition des œuvres et pour le maintien des cours. C'est par la voie de tirage que l'on attribue les œuvres, dont la principale vaut \$10,000 et la moindre \$200, sans compter de nombreux lots approximatifs.

On voit que c'est là une œuvre patriotique et avantageuse pour ceux qui voudront bien y participer. Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à la société, qui s'empressera de répondre aux demandes que l'on voudra bien lui faire.

Prière aux journaux français de la Province de reproduire, et d'envoyer un numéro contenant cet avis avec tarif d'annonces.

VOTRE RHUME OBSTINÉ

sera certainement guéri par
l'emploi du Sirop et des Bons
bons de Pin Parfumé.